



CONTRAT DE SAILLIE
SAFARI D'AUGE
SAISON DE MONTE 2019



CONDITIONS DE MONTE EN SELLE FRANÇAIS

UNIQUEMENT EN I.A.C

1ère partie	Réservation Saillie	330,00 € TTC (300 € HT + 30,00 € TVA)	450,00 € TTC
	+ Frais envoi doses	120,00 € TTC (100 € HT + 20,00 € TVA)	
2ème partie	Solde encaissable Au 01/10 si jument pleine	660,00 € TTC (600 € HT + 60,00 € TVA)	

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des deux chèques de la 1ère et 2ème partie à l'ordre de la SARL LA BOSQUETTERIE. 3 doses de 8 paillettes seront mises à disposition dans le centre agréé choisi. Chaque dose devra être mise en place en insémination sur ovulation.

CONDITIONS PARTICULIERES

- ◆ Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur.
- ◆ Les frais de pension, suivi gynécologique et de mise en place sont à la charge de l'acheteur et sont à voir avec votre centre d'insémination.
- ◆ Sans certificat vétérinaire reçu avant le 01/10/19, le vendeur encaissera le solde de la saillie.
- ◆ **Garantie poulain vivant fonctionne :**

*en cas de non-gestation au 01/10/19, la réservation est reportée sur 2020.

*en cas d'avortement après le 01/10/19 ou mortalité du poulain à 48h, le montant total de la saillie sera reporté sur 2020 pour les juments à jour de vaccinations (5ième, 7ième, 9ième mois).

Dans les deux cas, seuls les frais techniques (300 HT) seront à payer pour bénéficier du report

CONTRAT

Je soussigné (Nom, Prénom)

Adresse :

Tél : Fax : Email :

Déclare souscrire une saillie de **SAFARI D'AUGE** pour la saison de monte 2019 aux conditions ci-dessus, pour ma jument (Nom) :

N° SIRE : Date de Naissance :

Qui sera inséminée au Centre de :

Adresse du Centre :

Tél : Fax : Email :

Date à laquelle je souhaite disposer des doses dans le centre :

En vue d'un transfert d'embryon : OUI NON

Si oui précisez le nom du centre de TE :

Fait à Le,

L'acheteur

Porter la mention
"lu et Approuvé"

Le vendeur